

### L'ÉDITO

La fin de la saison approche à grand pas. Nous allons pouvoir souffler un peu. Mais avant cela, beaucoup de manifestations sont prévues d'ici la fin juin : compétitions, galas de fin d'année, assemblées générales...

Profitez de ces moments privilégiés pour échanger avec nos adhérents.

Comme vous le constaterez à la lecture de cette feuille, nos sections ont été à l'origine de belles initiatives et de beaux projets. Vous y lirez également de bons résultats sportifs.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à consulter le site internet de l'ASPS.

Le SAN n'est plus, vive le GPS-SES (Grand Paris Sud - Seine Essonne Sénart).

Avez-vous remarqué le nouveau logo de notre agglomération ?

### Activités sportives

Le 20 mars 2016 la section judo a lancé sa première « Savignienne du judo »



Du 9 au 10 avril la section karaté organisait un stage rassemblant plusieurs disciplines martiales

TENNIS : A noter que Pascale CAYRON l'une de nos féminines sénior a participé à la finale du trophée Féminin organisé par la ligue. Belle performance.....

Le 24 avril les templiers sont 2<sup>e</sup> en division I

DIVISION 1 BASEBALL 2016	
RESULTATS	CLASSEMENT (J5/14)
J5 - 24 avril	EQUIPE
17-18	1 Rouen Baseball 76 10 0 1.000
17-18	2 Templiers de Sénart 10 0 0.700
9-11	3 MUC Barracudas Baseball 5 6 0.500
2-3	4 Jeunes de Clermont-Ferrand 4 6 0.400
10-11	5 Stade Toulousain Baseball 2 8 0.200
9-10	6 Jeunes de Savigny-sur-Orge 2 8 0.200
9-10	7 French Collos de Châtillon 2 8 0.200
9-10	8 PUC Baseball 0 10 0.000



### Sommaire

Activités sportives

Zoom...sur

Futures animations et compétitions

Les sections ont la parole

Info juridique



Pour vos impôts vous pouvez demander un abandon de créance déductible de vos impôts (ne concerne que les bénévoles).

Contactez le secrétariat pour tout renseignement.

### Zoom sur...Joëlle Gourdon

(Interview réalisée par Ghislaine Lauredeau)



**Ghislaine :** Joëlle, quand es-tu entrée dans la famille ASPS ?

**Joëlle :** Je suis arrivée à Savigny en 1975 et me suis inscrite à la section Gymnastique Volontaire de l'ASPS en septembre 76 en tant que simple adhérente, j'y suis toujours, sans aucune interruption.

**G :** Tu dois être la plus ancienne adhérente !

**J :** je pense

**G :** Puis tu es devenue bénévole ?

**J :** Oui, fin 1976, donc, très vite : j'ai été secrétaire de la section. J'ai intégré en même temps le comité directeur de l'ASPS et en suis devenue secrétaire adjointe en 1977.

**G :** Et puis ?

**J :** En 1978, j'ai stoppé ces responsabilités et j'ai passé les diplômes d'animatrice de gymnastique volontaire, en 1983 et 1984 j'ai passé les modules d'instructrice. J'ai animé bénévolement des cours de gym jusqu'en 2004. Depuis 2003, j'encadre un groupe de marche nordique toujours au sein de la gymnastique volontaire de l'ASPS.

**G :** j'ai appris que tu as été également dans une autre section de l'ASPS ?

**J :** oui, pour suivre mon fils, je suis devenue officiel B et ai pris en charge le secrétariat de la section natation entre 1986 et 1990.

**G :** et après cet épisode aquatique ?

**J :** j'ai été trésorière du comité départemental 77 de la gym de 1992 à 1999.

En parallèle, j'ai travaillé comme secrétaire salariée de l'ASPS de 1981 jusqu'à ma retraite en 2009.

**G :** mais tu es toujours présente

**J :** oui, j'ai repris la trésorerie de la gym volontaire de 2009 à 2015 et j'en suis maintenant la présidente.

**G :** tu as un parcours exceptionnel !

**J :** dire que l'ASPS compte beaucoup pour moi, c'est une évidence.

**G :** merci Joëlle, je suis contente de partager ton formidable parcours avec tous nos lecteurs.

Directeur de publication : Yoann Bailleul ; Rédacteur en chef : Ghislaine Lauredeau

Comité de rédaction : Sébastien Zins, Patrick Giroux, Jean-René Lamendin, Bruno Soliméo ; Impression : ASPS ; Tirage : 40 exemplaires (R/V)

Imprimé par nos soins.

Association loi 1901 dont le siège est situé à la Maison des associations Salvador Allende, rue de Rougeau - 77176 Savigny-le-Temple

Ne pas jeter sur la voie publique

## Nos sections :

BASEBALL

BADMINTON

GYMNASTIQUE  
SPORTIVEGYMNASTIQUE  
VOLONTAIRE& MARCHE  
NORDIQUEHATHA YOGA  
SOPHROLOGIE

JUDO JU-JITSU

JAZZ NEW

DANCE - HIP  
HOPKARATE & TAI  
CHI CHUAN

NATATION

PLONGEE

SQUASH

TENNIS

TENNIS DE  
TABLE

TIR A L'ARC



## Liens utiles :

[ASPS](#)[OMS](#)

## Nos partenaires :



## Futures animations et compétitions ASPS (jusqu'au 18 juin)

Le 3 mai 2016  
Du 04 au 8 mai 2016  
Les 14 et 15 mai 2016  
Le 21 mai 2016

Natation  
Baseball  
Natation  
Tir à l'arc  
Gymnastique Sportive  
Gymnastique Sportive  
Gymnastique Sportive  
Tir à l'arc  
Gymnastique Sportive  
Natation  
Natation  
Karaté  
Judo/ju-jitsu/Taïso  
Natation  
Gymnastique Sportive

- POUSSATHLON 3  
- CHALLENGE DE FRANCE  
- JOURNEE DEPARTEMENTALE  
- CONCOURS FITA ET FEDERAL  
- COMPETITION ZONE  
- DIR A-B-C PAR EQUIPES  
- COMPETITION ZONE  
- CONCOURS FITA ET FEDERAL  
- DIR A-B-C- PAR EQUIPES  
- POUSS'ATHLON 3  
- NATATHLON 4  
- COUPE DU SAMOURAI  
- FETE DU JUDO  
- CHALLENGE DES JEUNES  
- GALA FETE FIN D'ANNEE

- Stade Nautique Jean Bouin  
- Terrain de Baseball Carré Sénart  
- Stade Nautique Jean Bouin  
- Domaine de la Grange la Prévôté  
- Complexe Sportif Jean Bouin  
- Complexe Sportif Jean Bouin  
- Complexe Sportif Jean Bouin  
- Domaine de la Grange la Prévôté  
- Complexe Sportif Jean Bouin  
- Stade Nautique Jean Bouin  
- Stade Nautique Jean Bouin  
- Complexe Sportif Jean Bouin  
- Halle des Sports Léo Lagrange  
- Stade Nautique Jean Bouin  
- Complexe Sportif Jean Bouin



## Les sections ont la parole : ASPS tir à l'arc

Le Club ASPS Tir à l'Arc de Savigny le Temple avec ses 70 licenciés compte parmi les cinq premiers clubs de Seine et Marne. Il s'adresse à toutes les catégories d'archers : débutant, loisir, compétiteur.

Accueillis au sein de notre Club à partir de 11 ans, jeunes et adultes sont initiés au tir à l'arc avec des arcs mis à leur disposition par des encadrants bénévoles ou des professionnels titulaires de diplômes fédéraux. Les archers mesurent leurs progrès en passant des plumes et flèches de progression.

Passé le stade de l'apprentissage, l'archer a la possibilité de pratiquer le tir à l'arc en fonction de ses préférences : tirs sur cibles, tir de parcours... mais de par ses installations, aussi bien en intérieur qu'en plein air, notre Club est essentiellement tourné vers le tir sur cibles : la Halle des Sports Jean ZAY mise à la disposition du Club par la municipalité sur 4 créneaux dans la semaine : le mardi de 20 à 22h, le mercredi de 17 à 22h, le samedi de 14 à 19h30 et le dimanche de 9h30 à 12h00, permet de disposer, en intérieur, de pas de tir à 10, 18, 25 et 30 mètres rendant possibles l'initiation et l'entraînement à différentes distances et en extérieur, d'un pas de tir permettant l'entraînement à des distances de 20, 30, 50 et 70 mètres.



Quel que soit le tir pratiqué, deux types d'arcs peuvent être utilisés :

- l'arc classique, arme reconnue dans la programme olympique composée de 3 parties, la poignée, les branches et la corde auxquelles s'ajoutent des accessoires tels que le viseur, les stabilisateurs centraux et latéraux ;
- l'arc à poulies, arme plus sophistiquée formée en une seule partie. Elle est plus courte et comporte 2 poulies fixées aux extrémités de l'arc qui permettent de démultiplier la puissance et de faciliter la traction de la corde.

Bien plus qu'un simple lieu de pratique sportive garantissant des installations adaptées et sécurisées, le Club est aussi un lieu d'échange, de détente et de convivialité privilégié dans lequel chaque archer peut trouver sa place.

Tout en développant le tir loisir pour le grand nombre de nos adhérents, le Club encourage les archers à participer aux compétitions d'Ile de France et pour les meilleurs archers compétiteurs, aux championnats de France salle et extérieur dans les différentes catégories existantes.

Le Club peut, notamment se prévaloir d'avoir eu en son sein :

- une vice-championne de France extérieur fédéral (50 mètres) en 2008 et en 2012
- une jeune archère classée 6<sup>ème</sup> au Championnat de France Salle et 24<sup>ème</sup> au Championnat de France Fédéral,
- un jeune champion départemental Seine et Marne en tir Nature
- un vice-champion de France FITA (70 mètres) super vétéran 2014 arc classique.



En individuel, nos archers obtiennent chaque année des places d'honneur : les champions départementaux en tir FITA (70 mètres) arc classique vétéran et supervétéran 2014, le champion départemental supervétéran 2015 en tir Beursault arc à poulies et la vice-championne régionale 2015 arc classique minime en tir Beursault arc classique, les vice-champions départementaux en tir fédéral supervétéran arc classique et arc à poulies 2015 et 2 équipes sont engagées en division régionale : une équipe hommes arc classique en Division Régionale Honneur (DRH) et une équipe hommes arc à poulies en Division Régionale Excellence (DRE).

Afin de poursuivre la politique d'investissement dans le matériel ainsi que sa politique sportive, le Club labellisé OR par la Fédération Française de Tir à l'Arc, organise chaque année deux compétitions sélectives au championnat de France qui accueillent chacune plus de 200 archers sur un weekend : une en salle en décembre et une en extérieur dans le Parc du Domaine de la Grange-La Prévôté les 21 et 22 mai prochains pour cette saison.

Alors à l'occasion de cette prochaine compétition, n'hésitez pas à venir découvrir le tir à l'arc dans un cadre exceptionnel et une ambiance conviviale tout au long du weekend des 21 et 22 mai dans le Parc du Domaine de la Grange-La Prévôté. Nous vous y accueillerons avec grand plaisir.

Valérie POUPARD

Vice-Présidente ASPS Tir à l'Arc Savigny le Temple

Pour plus d'information sur le Club : [www.slarc.fr](http://www.slarc.fr)

## Info juridique

La fin d'année sportive est l'occasion pour nombre d'entre nous de vouloir récompenser quelques bénévoles qui nous ont aidés régulièrement toute l'année. Il faut malgré tout être vigilant sur les montants dépensés. En effet, selon le Code général des impôts ce montant ne peut excéder 65 € TTC par bénévole, sans que cette somme soit requalifiée d'avantage en nature.

Vous pouvez consulter la réglementation suivante :

- art. 28-00A de l'annexe 4 du CGI ;
- BO n°66 du 5 août 2011 - 3D-I-II